

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22.11.01 Convocation du 15.11.2001

Compte rendu affiché le 26 novembre 2001

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : Sylvie VEYRIER

Réf. : BJ/LDA

**Objet : TARIFS 2002 :
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
ET MUSITHEQUE**

Nombre de conseillers	
en exercice :	29
présents	23
votants	27

Présents : M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT, Mme BOUHEY, MM. AUROY, RODRIGUEZ, Maires-Adjointes,

M. MEYER, Mmes VEYRIER, GLATARD, WYMANN, MARMONIER, M. GONDELAUD, Mme ZUILI, M. GOSSET, Mmes PERRIN, DESVIGNES, MM. CHRETIN, MACHURAT, Mlle MILLET, MM. BELLOT, BOUREZG.

Absents représentés : M. OLLIVIER par M. CHATUT - Mme BROSSARD par Mlle VEYRIER - Mme DURAND par Mme WYMANN - Mme LABASOR par Mlle MILLET.

Absents excusés : Mme BERRA, M. FERNANDES.

Monsieur le Maire-Adjoint informe l'assemblée qu'un nouveau règlement intérieur de la BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE et de la MUSITHEQUE a été élaboré, qui a, en particulier, fixé les nouveaux tarifs de celles-ci.

Il propose de compléter les dits tarifs **à compter du 01.01.2002.**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint et après en avoir délibéré,
- Dit que qu'à **compter du 01.01.2002**, il sera remis aux usagers de la Bibliothèque ou de la Musithèque, en contre partie des encaissements suivants,

↳ **Un Ticket de couleur différente pour :**

Retards : indemnité de **1,50 €** par livre et par semaine de retard - **Ticket bleu-**

Photocopies : **0,25 €** par photocopie de documents appartenant à la Bibliothèque - **Ticket Jaune-**

Cartes perdues : elles seront remplacées moyennant une participation de **2,00 €** - **Ticket rose-**

Remplacement pochette CD : indemnité de **1,25 €.**

↳ **Un Reçu pour :**

Détériorations : indemnité proportionnelle à l'importance de la détérioration.

Perte de documents : remplacement. En cas d'impossibilité, versement d'une amende équivalente à sa valeur de remplacement.

CATEGORIES	BIBLIOTHEQUE	MUSITHEQUE	BIBLIOTHEQUE + MUSITHEQUE
HABITANTS de NEUVILLE			
<i>Secteur Adultes</i>	GRATUIT	10 Euros	10 Euros
<i>Secteur Jeunesse</i>	GRATUIT	10 Euros	10 Euros
NON NEUVILLOIS			
<i>Secteur Jeunesse</i>	GRATUIT	10 Euros	10 Euros
<i>Lycéen - Etudiant</i>	13 Euros	13 Euros	18 Euros
<i>Contribuable à Neuville</i>	13 Euros	13 Euros	18 Euros
<i>Demandeur d'Emploi</i>	13 Euros	13 Euros	18 Euros
<i>Secteur Adulte Isolé</i>	26 Euros	26 Euros	36 Euros
<i>Secteur Adulte - Famille (1)</i>	45 Euros	35 Euros	60 Euros
<i>Classe (inscription enseignant)</i>	26 Euros	26 Euros	36 Euros
<i>Personnel Communal</i>	GRATUIT	10 Euros	10 Euros

- (1) Le tarif FAMILLE permet de délivrer :
- soit 2 cartes du secteur Adultes
 - soit 1 carte Adulte isolé + 3 cartes Lycéen - Etudiant

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE s/SAONE, le 22 Novembre 2001
 Pour copie conforme,
 Le MAIRE ,

LE MAIRE
 Signé P. LAFFLY

Délibération certifiée exécutoire
 compte tenu - de la transmission en Préfecture le 28 novembre 2001
 - de la publication le 29 novembre 2001
 Fait à NEUVILLE-SUR-SAONE, le 28 novembre 2001